

Séance ordinaire du 04 avril 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Délibération n°04042024D12

Objet : Finances – vote des taux de fiscalité locale 2024

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 22 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le conseil municipal de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc	X			
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David	X			
BONVARLET Pierre-Alexandre	X			
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline	X		X	
MAILLET Jacques	X			
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan		X		MERLE Alexandre
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : Nadine TRUCHE

Rapporteur : Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Exposé des motifs : Par délibération du 12 avril 2023, les taux d'imposition 2023 votés étaient les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 35.24%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 69.31%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (TH) : 5.05%

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✦ **APPROUVE** les taux de fiscalité proposés ci-dessus.

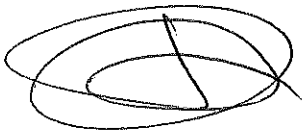
Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 04 avril 2024.

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 08 avril 2024.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 8 avril 2024.

Le Maire,

Brigitte TOUGNE-PICAZO



Le secrétaire de séance,

Nadine TRUCHE

